

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AVIGNON - 8401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 24/09/2024 - 15410 - 2020 B 01235 - 885 177 824 - TEAM GESTION

TEAM GESTION
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 2761 CHEMIN DE LA ROQUE
84210 PERNES-LES-FONTAINES
885 177 824

Bilan
Exercice clos le 31 décembre 2023

Certifiés conformes
Signature de la gérance :

Johann GARCIA

✓ Signé le 18/09/2024
Signé et certifié par yousign 

Bilan

Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles				
	Immobilisations financières (1)	15 150		15 150	15 150
	Total I	15 150		15 150	15 150
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en-cours de production				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	Créances clients et comptes rattachés (2)	109 800		109 800	94 680
	Autres créances (3)	1 374		1 374	2 203
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	29 182		29 182	5 010
	Charges constatées d'avance	805		805	805
	Total II	141 161		141 161	102 698
Total général I + II		156 311		156 311	117 848

Passif

		31/12/2023	31/12/2022
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	1 000	1 000
	Ecarts de réévaluation		
	Réserve légale	100	100
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	32 806	24 949
	Report à nouveau		
	RESULTAT DE L'EXERCICE	4 916	7 857
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total I	38 822	33 906
	Provisions pour risques et charges		
	Total II		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	16 893	16 893
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	2 060	1 093
	Dettes fiscales et sociales	73 336	65 956
	Comptes courants d'associés	25 200	
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance		
	Total III	117 489	83 943
Total général I+II+III		156 311	117 848

(1) Dont immobilisations financières - 1 an

(2) Dont créances à plus d'un an

(3) Dont comptes courants associés débiteurs

400

(4) Dont dettes à plus d'un an

Coût de revient des immobilisations acquises

Prix de vente hors TVA des immob. cédées

Etats financiers au 31/12/2023

ANNEXE

Annexe au Bilan

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **156 311** euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **168 000** euros
 - un total charges de **163 084** euros
 - dégage un résultat de **4 916** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2023**
- finit le **31/12/2023**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **SARL TEAM GESTION** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **156 311** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **168 000** euros et un total **charges** de **163 084** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **4 916** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Charges à payer

31/12/2023

Total des Charges à payer		44 827
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURNISSEURS, FNP</i>	<i>1 800</i>	1 800
Dettes fiscales et sociales <i>ORG. SOC. CHARGES A PAYER</i>	<i>43 027</i>	43 027

Charges à payer (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 800	900	900	100,00
Dettes fiscales et sociales	43 027	44 393	(1 366)	-3,08
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	44 827	45 293	(466)	-1,03

Charges à payer (détail)
au 31/12/2023

Libellé	Montant
FNP JURIDIQUE 2023	900
FNP MARTINEZ APPROBATION 2022	900
CAP - SSI A PAYER DUPASQUIER	927
CAP - SSI A PAYER GARCIA	42 100
Totalisation	44 827

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		805	805
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			805

--

Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	805	805		
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	805	805		

Charges constatées d'avance (détail)
au 31/12/2023

Détail des charges constatées d'avance	Période		Exploitation	Financières	Exceptionnelles
	début	fin			
00178907600 3008 PEUGEOT			525		
00172718200 GOLF VOLKSWAGEN			280		
Totalisation			805		

TEAM GESTION
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 1 000 €
SIEGE SOCIAL : 2761, CHEMIN DE LA ROQUE
84210 PERNES-LES-FONTAINES
885 177 824

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 30 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 4 916 €, décide de l'affecter de la manière suivante :

- en totalité au poste "Autres réserves", soit 4 916 €.

Après affectation, le montant du poste « Autres réserves » s'établit à la somme de 37 722 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La gérance
Monsieur Johann GARCIA

Madame Paméla GARCIA